C/2024/2110

11.3.2024

Publication d'une demande d'enregistrement en application de l'article 50, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) nº 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires

(C/2024/2110)

La présente publication confère un droit d'opposition conformément à l'article 51 du règlement (UE) nº 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil [1] dans un délai de trois mois à compter de la date de la présente publication.

DOCUMENT UNIQUE

«ISTARSKI MED / ISTRSKI MED»

Nº UE: PDO-HR+SI-2833 – 14.3.2022

AOP (X) IGP ()

1. **Dénomination(s) [de l'AOP ou l'IGP]**

«Istarski med / Istrski med»

2. **États membres ou pays tiers**

République de Croatie et République de Slovénie

3. **Description du produit agricole ou de la denrée alimentaire**

3.1. *Type de produit*

Classe 1.4. Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.).

3.2. *Description du produit portant la dénomination visée au point 1.*

L'«Istarski med» / «Istrski med» est un miel produit par les abeilles mellifères de l'espèce *Apis mellifera* à partir du nectar de plantes mellifères ou des sécrétions provenant de parties vivantes des plantes ou des excrétions laissées sur celles-ci par des insectes suceurs, qu'elles butinent, transforment en les combinant avec des matières spécifiques propres, déposent, déshydratent, entreposent et laissent mûrir dans les rayons de la ruche.

Caractéristiques physico-chimiques:

— Teneur en eau ≤ 18,6 %

— Indice diastasique ≥ 10, à l'exception du miel d'acacia (≥ 3 sur l'échelle de Schade)

— HMF ≤ 15,0 mg/kg

Caractéristiques mélisso-palynologiques:

Le spectre pollinique de l'«Istarski med» / «Istrski med» doit correspondre à la végétation présente dans l'aire définie au point 4. Selon le type de miel, le spectre pollinique contient une plus grande proportion de pollen d'espèces végétales nectarifères appartenant aux familles suivantes: Fabaceae, Sapindaceae, Rhamnaceae, Cornaceae, Brassicaceae, Loranthaceae, Malvaceae, Liliaceae, Lamiaceae, Fagaceae, Rosaceae, Apiaceae, Salicaceae, Adoxaceae, Ericaceae, Asteraceae, Oleaceae, Araliaceae, Ranunculaceae, Asphodelaceae, Anacardiaceae. La présence de pollen d'espèces végétales nectarifères appartenant aux familles suivantes peut également s'observer dans une moindre proportion: Aquifoliaceae, Boraginaceae, Amaryllidaceae, Asparagaceae, Scrophulariaceae, Urticaceae, Campanulaceae, Fumariaceae et autres.

[1] JO L 343 du 14.12.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/1151/oj.

L'«Istarski med» / «Istrski med» peut également contenir du pollen d'espèces végétales non nectarifères appartenant aux familles suivantes: *Quercus* spp., *Fraxinus* spp., *Helianthemum* spp., *Papaver* spp., *Plantago* spp., *Betula* spp., *Alnus* spp., *Carex* spp., *Pinus* spp., *Cistus* spp., Poaceae et Pinaceae, *Fragaria vesca, Cupressus sempervirens, Olea europaea, Filipendula ulmaria, Vitis vinifera , Corylus avellana*, et d'autres en moindre proportion.

Caractéristiques physico-chimiques:

Type de miel	Conductivité électrique
Miel d'acacia	≤ 0,25 mS/cm
Miel de sauge	0,20 - 0,55 mS/cm
Miel de châtaignier	≥ 0,8 mS/cm
Miel de fleurs	≤ 0,8 mS/cm
Miel de miellat de feuillus	≥ 0,8 mS/cm
Miel de sarriette	≤ 0,8 mS/cm
Miel de tilleul	0,5 - 1,1 mS/cm

Caractéristiques mélisso-palynologiques:

	Description
Miel d'acacia	Doit contenir du pollen de robinier (*Robinia pseudoacacia* L.), pouvant s'accompagner des pollens suivants: Rosaceae, Fabaceae, *Cornus sanguinea, Prunus* spp., Poaceae, *Salix* spp., *Fragaria vesca, Quercus* spp., *Fraxinus* spp., *Lotus* spp., *Ligustrum vulgare, Helianthemum* spp. Parmi les pollens secondaires peuvent figurer: *Cornus mas, Aesculus hippocastanum*, Apiaceae, *Loranthus europaeus, Acer* spp., *Pinus* spp., *Plantago* spp. *Filipendula ulmaria, Castanea sativa*, Lamiaceae, Brassicaceae, *Asparagus* spp., *Tilia* spp., *Taraxacum officinale, Phacelia tanacetifolia, Paliurus spina christi, Olea europea*, Asteraceae (genre *Solidago*).
Miel de sauge	Doit contenir au moins 15 % de pollen de sauge (*Salvia officinalis* L.). Parmi les pollens d'accompagnement peuvent figurer: Rosaceae, *Robinia pseudoacacia, Quercus* spp., *Prunus* spp., *Paliurus spina christi, Olea europea, Ligustrum vulgare*. Parmi les pollens secondaires peuvent figurer: Poaceae, *Pistacia* spp., Lamiaceae, *Filipendula ulmaria, Cornus sanguinea*.
Miel de châtaignier	Doit contenir au moins 85 % de pollen de châtaignier (*Castanea sativa* Mill.). Parmi les pollens secondaires peuvent figurer: *Paliurus spina christi*, Fabaceae, Rosaceae, *Pistacia* spp., *Prunus* spp., *Salix* spp.
Miel de fleurs	Peut contenir en proportions variables les pollens suivants: Fabaceae, Rosaceae, *Quercus* spp., *Prunus* spp., Poaceae, *Paliurus spina christi, Acer* spp., spores fongiques, *Salix* spp., Apiaceae, *Robinia pseudoacacia, Fraxinus* spp., *Fragaria vesca, Cornus sanguinea, Lotus* spp., Lamiaceae, *Castanea sativa, Aesculus hippocastanum*.

Miel de miellat de feuillus	Le rapport entre le nombre d'éléments de miellat (spores fongiques, particules d'hyphes, algues vertes) et le nombre de grains de pollen issus d'espèces végétales nectarifères doit être d'au moins 1,5, à quoi peut s'ajouter une proportion variable des pollens suivants: Fabaceae, *Castanea sativa*, Rosaceae, *Salix* spp., *Paliurus spina christi*, *Robinia pseudoacacia*, *Cornus sanguinea*, *Prunus* spp., *Lotus* spp., Poaceae, *Quercus* spp., *Olea europea*, *Fraxinus* spp., *Filipendula ulmaria*, *Fragaria vesca*, Asteraceae (genre *Solidago*), Apiaceae, *Tilia* spp., *Taraxacum officinale*, *Pinus* spp., *Loranthus europaeus*, Liliaceae, *Ligustrum vulgare*, Lamiaceae, *Helianthemum* spp., *Cornus mas*, Brassicaceae, Asteraceae (genre *Taraxacum*), *Acer* spp.
Miel de sarriette	Doit contenir au moins 20 % de pollen de sarriette, de sarriette des montagnes (*Satureja montana* L.) Parmi les pollens d'accompagnement peuvent figurer: *Hedera helix*, *Satureja montana*, Fabaceae, *Tilia* spp., Rosaceae. Parmi les pollens secondaires peuvent figurer: *Castanea sativa*, *Echium vulgare*, *Filipendula ulmaria*, Liliaceae, Poaceae, Asteraceae (genre *Solidago*), Asteraceae (genre *Taraxacum*), *Centaurea jacea*, *Fragaria vesca*.
Miel de tilleul	Doit contenir au moins 25 % de pollen de tilleul (*Tilia* sp.). Parmi les pollens d'accompagnement peuvent figurer: Rosaceae, *Quercus* spp., Poaceae, *Paliurus spina christi*, Fabaceae, *Castanea sativa*, *Fraxinus* spp., Asteraceae (genre *Solidago*). Parmi les pollens secondaires peuvent figurer: *Vitis vinifera*, *Trifolium* spp., *Sambucus nigra*, *Ranunculus* spp., *Phacelia tanacetifolia*, Liliaceae, *Helichrysum italicum*, *Helianthus annuus*, *Centaurea* spp., *Centaurea jacea*, *Carex* spp., Asteraceae, Apiaceae.

Caractéristiques sensorielles:

	Couleur	Parfum	Goût
Miel d'acacia	jaune clair à jaune, presque incolore	doux, de rayon vierge, de cire fraîche, de fleur d'acacia	sucré à très sucré, peu persistant
Miel de sauge	brun rougeâtre, rouge orangé, rouge jaunâtre, ambrée, avec des nuances verdâtres	de bois, agréable	légèrement picotant, persistant, sucré, légèrement amer
Miel de châtaignier	brun rougeâtre	moyennement intense à intense, de fleur de châtaignier	intense, amer à très amer, très persistant, moyennement sucré à sucré
Miel de fleurs	jaune à ambre foncé	agréable, fruité, de fruits cuits, de fleurs des prés, de cire, de sucre, parfois âpre	sucré à très sucré, légèrement acide à acide, persistant
Miel de miellat de feuillus	brun clair à brun rougeâtre foncé	de bois, de caramel, intense	légèrement picotant, de bois, de caramel, moyennement sucré
Miel de sarriette	rougeâtre ambré	de fruits séchés	sucré, persistant et légèrement acide
Miel de tilleul	jaune à ambrée	prononcé, rafraîchissant, de fleur de tilleul, de menthol, d'écorce de citron, de bois	moyennement sucré, légèrement acide, légèrement à moyennement amer, rafraîchissant, persistant

3.3. *Aliments pour animaux (uniquement pour les produits d'origine animale) et matières premières (uniquement pour les produits transformés)*

—

3.4. *Étapes spécifiques de la production qui doivent avoir lieu dans l'aire géographique délimitée*

Toutes les étapes de la production du produit, depuis le butinage jusqu'à l'extraction, doivent avoir lieu à l'intérieur de l'aire géographique.

3.5. *Règles spécifiques applicables au tranchage, râpage, conditionnement, etc., du produit auquel la dénomination fait référence*

Le conditionnement de l'«Istarski med»/«Istrski med» s'effectue exclusivement dans l'aire géographique visée au point 4, dans le but essentiel de garantir la traçabilité du produit et, partant, son origine et ses caractéristiques spécifiques. Cela permet en effet de réduire au minimum le risque d'adultération du produit par mélange avec des produits similaires, risque qui augmente lorsque le conditionnement a lieu en dehors de l'aire de production de référence.

3.6. *Règles spécifiques applicables à l'étiquetage du produit auquel la dénomination fait référence*

Lors de la mise sur le marché du produit, la dénomination «Istarski med» ou «Istrski med» doit figurer sur le préemballage, en plus grand que les autres mentions figurant sur le préemballage, de même qu'un cachet comportant un numéro d'identification progressif et le symbole commun (logo).

Le droit d'utilisation des cachets est accordé, dans des conditions identiques, à tous les utilisateurs de l'appellation d'origine protégée «Istarski med»/ «Istrski med» qui mettent sur le marché un produit conforme au présent cahier des charges.

Le symbole commun est une goutte de miel colorée d'un motif à bandes horizontales alternées grises et noires, sur un fond d'hexagone jaune représentant de manière stylisée un rayon de ruche. Sous de l'hexagone figure, en lettres majuscules, la mention «ISTARSKI MED» dans la version croate (illustration 1) ou la mention «ISTRSKI MED» dans la version slovène (illustration 2).

Illustration 1



Illustration 2



4. Description succincte de la délimitation de l'aire géographique

L'aire de production de l'«Istarski med»/«Istrski med» en Croatie est constituée de la péninsule d'Istrie et des îles qui s'y rattachent dans le comitat d'Istrie, ainsi que du territoire des communes d'Opatija, Lovran, Mošćenička Draga et Matulji, des îles de Cres et Lošinj et des petites îles satellites d'Unije, Ilovik, Susak, Vele Srakane, et enfin d'un certain nombre de petites îles inhabitées. En Slovénie, l'aire de production englobe le territoire de l'Istrie slovène, comprenant les communes côtières de Koper, Izola, Piran et Ankaran.

En Slovénie, les limites de l'aire coïncident avec la limite septentrionale des communes d'Ankaran et de Koper, partant du point de passage frontalier de Lazaret entre la Slovénie et l'Italie pour rejoindre la limite séparant les communes de Koper et Sežana, à côté du parc naturel de Dolina Glinščice. La ligne longe ensuite la limite entre les communes de Koper et Sežana, au sud du village d'Ocizla et au nord du village de Črnotoče, pour descendre jusqu'au parc naturel de Slavnik en passant par sa bordure nord-est avant d'atteindre la frontière avec la Croatie.

5. Lien avec la zone géographique

5.1 *Spécificités de l'aire géographique*

L'Istrie se distingue par une végétation riche et diversifiée, qui résulte d'un ensemble de conditions favorables observées dans la région. Au premier rang de celles-ci figure la situation géographique de l'Istrie, puis viennent le climat, le relief, le substrat pétrographique et le sol.

La spécificité de l'aire géographique est également liée à des caractéristiques climatiques très hétérogènes, résultant principalement du fait que l'Istrie, en tant que péninsule, est entourée de trois côtés par la mer, mais aussi de sa situation géographique à l'extrémité septentrionale de la mer Adriatique, c'est-à-dire au carrefour de la Méditerranée et de la partie continentale de l'Eurasie. Selon la latitude et les caractéristiques du relief, l'Istrie se divise en trois zones climatiques. La partie côtière centrale et méridionale se caractérise par un climat méditerranéen, tandis que la partie septentrionale et la partie plus éloignée de la mer connaissent un climat humide modérément chaud, avec des étés très chauds. La partie continentale, au nord, est dominée par un climat subméditerranéen.

Les différents types d'«Istarski med»/«Istrski med» varient en fonction des communautés végétales, dont la répartition est le fruit de l'interaction entre le climat, le sol et le relief. L'Istrie est géographiquement située à l'intersection de la mer Méditerranée et des chaînes montagneuses des Dinarides et des Alpes, de sorte que sa géographie végétale reflète la flore représentative de ces régions. En conséquence, il existe plusieurs zones de végétation dans la péninsule d'Istrie, et la diversité de la végétation constitue le fondement de la production des différents types d'«Istarski med»/«Istrski med». Ainsi, l'étroit bord de mer est occupé par des forêts de chênes verts à feuillage persistant et du maquis, végétation typique de la région méditerranéenne. Les forêts de chênes pubescents à feuilles caduques et de charmes blancs constituent la forme de couvert forestier la plus répandue en Istrie, occupant la majeure partie des terres d'Istrie, depuis la bande de végétation à feuillage persistant, sur laquelle elle s'appuie, jusqu'aux parties centrales de l'Istrie. Ce type de végétation est dominé par le chêne pubescent ou chêne blanc, qui est également, avec le chêne vert, une source importante de miellat. Sur les coteaux d'Učka, au-dessus de Lovran, et en Istrie occidentale (Bujština), principalement sur le territoire du charme blanc et du chêne pubescent, se trouvent des châtaigniers, dont la présence s'explique par les sols acides profonds qui se sont formés par-dessus les anciennes terres rouges. Ainsi, ces peuplements de châtaigniers fournissent des quantités satisfaisantes de nectar et permettent de ranger l'aire délimitée parmi les espaces encore préservés, au niveau de la Croatie, dans lesquels la production du miel de châtaignier peut présenter un caractère monofloral exceptionnel. Une communauté de sauge officinale et de stipe, s'étendant principalement dans les régions du sud-est de l'Istrie et affectée au butinage, fournit des quantités intéressantes de nectar, garantissant ainsi la production du miel le plus apprécié, spécifique du climat méditerranéen, à savoir le miel de sauge. Il s'agit également de l'aire de répartition la plus septentrionale de la sauge officinale dans sa forme native. Le territoire du chêne pubescent et de la molinie est la zone la plus diversifiée de l'Istrie sur le plan de la végétation. La majeure partie des peuplements de robinier se trouve dans le centre et au nord, certains sites débordant toutefois dans le climat méditerranéen, fournissant ainsi, en association avec la flore méditerranéenne, des ressources de nectar qui, aux côtés de l'espèce végétale principale, interviennent dans la spécificité du miel d'acacia.

Dans l'inventaire des plantes de l'archipel de Cres et Lošinj, Wallnöfer (2008) précise que, sur 1 130 taxons enregistrés, 253 étaient propres à Cres et 273 à Lošinja. Dans la partie septentrionale de l'île de Cres, au climat subméditerranéen, les principales communautés de végétation rocheuse sont constituées tantôt de pâturages de sauge officinale, tantôt de communautés de fétuque et de koelérie. La région d'Osoršćice compte environ 700 espèces végétales, ce qui représente 2/3 de l'ensemble de la flore de Lošinj.

Les caractéristiques des aires de butinage de l'Istrie slovène ont été décrites par Miloš Furlan (2007), qui indique: «... que la région possède la quasi-totalité des pâturages saisonniers typiques, depuis le début du printemps jusqu'au grand pâturage du robinier (acacia) et du châtaignier et au pâturage d'automne avec sa végétation automnale, avant l'apparition du miellat sur les arbres et la possibilité de récolter des substances sucrées dans un éventail de fruits mûrs, tels que les figues, les raisins et d'autres.»

5.2 *Spécificité du produit*

La spécificité de l'«Istarski med»/«Istrski med» est due aux ressources naturelles sur lesquelles repose sa production. En effet, en raison de ses spécificités (présence de grains de pollen), le miel, denrée alimentaire rare, est emblématique de la région dans laquelle il est produit. Se trouvant à la frontière de deux régions biogéographiques (méditerranéenne et continentale), l'Istrie est une région exceptionnelle du point de vue de la flore.

Les espèces végétales suivantes ont été observées en quantité relativement importante dans le miel d'acacia: *Fraxinus*, plantes de la famille des Rhamnaceae, *Salix*, *Loranthus europaeus*, *Cotinus coggyria*, *Prunus* f., *Vicia*, *Trifolium pratense* gr., *Coronilla*/*Hippocrepis*, *Chamaerops* et *Filipendula*, tandis que, selon diverses études, la proportion caractéristique de pollen d'acacia se situe dans une fourchette de 7 à 60 %, si bien que, pour la détermination de l'origine, l'établissement des caractéristiques physico-chimiques spécifiques fait l'objet d'une attention particulière.

Par ailleurs, la détermination de la conductivité électrique a apporté une confirmation supplémentaire de l'origine des échantillons de miel d'acacia, eu égard aux très faibles valeurs constatées (de 0,11 à 0,18 mS/cm), qui sont typiques du miel d'acacia.

Une absence totale de cristallisation du miel a également été constatée, cette caractéristique étant généralement associée à la présence de nectar de colza. L'absence de pollen de colza étant confirmée, nous concluons qu'il s'agit d'une caractéristique spécifique du miel d'acacia provenant de la péninsule d'Istrie.

On sait que le miel de châtaignier se caractérise par une grande quantité de pollen, toujours présent à plus de 90 % dans les échantillons de la région d'Istrie. En outre, le spectre pollinique du miel de châtaignier d'Istrie est différent de celui produit dans les pays voisins, comme l'Italie, dans la région alpine, où domine le pollen d'espèces végétales de montagne, telles que les plantes de la famille Ericaceae et Tilia.

Les échantillons de miel de fleurs se sont avérés contenir en proportion significative des pollens de *Castanea* et *Prunus* f., ainsi que, dans une moindre mesure, de *Rubus* f., *Clematis*, *Castanea*, *Brassica* f., Umbelliferae - Apiaceae, plantes de la famille Rhamnaceae, *Trifolium repens* gr., *Vicia*, *Melilotus* et *Coronilla/Hippocrepis*. La spécificité du spectre pollinique est confirmée la présence de pollen des espèces *Ailanthus*, *Loranthus*, *Asparagus acutifolius*, *Aesculus* et *Cotinus coggyria*, espèces végétales typiques de la région.

Outre les miels de nectar, les apiculteurs d'Istrie produisent également du miel de miellat de feuillus présentant des caractéristiques particulières. Les analyses effectuées sur les échantillons de miel ont permis d'établir que les rapports entre les éléments de miellat et les grains de pollen d'espèces végétales nectarifères se situaient dans une fourchette de 2,03 à 29,3, avec une valeur moyenne de 8,2, et beaucoup dépassaient les valeurs requises pour le classement comme miel de miellat (> 3). De même, les analyses mélisso-palynologiques ont confirmé un spectre pollinique caractéristique, comprenant également du pollen d'espèces non nectarifères telles que *Fraxinus*, *Quercus*, *Plantago* et Gramineae/Pocaeae. En outre, le spectre pollinique caractéristique des espèces végétales nectarifères est constitué des plantes de la famille Rhamnaceae et *Prunus* f., présente dans 100 % des échantillons, suivies de *Castanea*, *Rubus* f., *Compositae* T, *Brassica* f., *Asparagus acutifolius* et *Clematis*, tandis que *Cotinus coggyria* et *Aesculus* ont été observées en proportion un peu moindre.

La spécificité du miel de sauge de la région d'Istrie réside dans son origine botanique et la présence assez abondante de pollen de *Robinia pseudoacacia*, Rosaceae, *Ligustrum vulgare*, Fabaceae, Ericaceae, *Acer* spp., *Lotus* spp. et *Salix* spp. Il se distingue du miel de sauge provenant du nord de l'Adriatique, dans lequel on relève en quantité prédominante du pollen de Rhamnaceae, *Acer* spp., *Castanea sativa*, *Myosotis* spp., *Prunus* spp. et *Rubus* spp., tandis que le spectre pollinique de la Dalmatie est caractérisé par la présence de pollen de *Paliurus spina christi*, *Erica arborea*, *Trifolium pratense*, *Melilotus* spp., *Centaurea jacea* et Apiaceae.

Sur la base du spectre pollinique observé dans les échantillons de miel de sarriette analysés, on a constaté une présence assez importante de pollen de *Hedera helix*, Fabaceae, *Tilia* spp., Rosaceae, *Castanea sativa*, *Echium vulgare* et Liliaceae, une nette distinction s'observant par rapport aux échantillons de miel d'Espagne, où domine le pollen de *Diplotaxis* spp., *Onobrychis vicifolia*, *Centaurea* spp., *Lavandula latifolia*, *Thymus* spp. et Apiaceae.

L'analyse d'échantillons de miel de tilleul a révélé la présence relativement abondante de pollen de Rosaceae, *Paliurus spina christi*, Fabaceae, *Castanea sativa*, Asteraceae (genre *Solidago*), Liliaceae, *Centaurea* spp. et Asteraceae. Après comparaison des espèces végétales observées, la différence est évidente par rapport au miel de tilleul d'Italie, dans lequel a été constatée la présence prédominante de *Rubus* spp, *Trifolium repens*, *Robinia pseudoacacia*, *Ailanthus altissima*, *Amorpha* spp. et *Acer* spp., tandis que le spectre pollinique du miel de tilleul de Roumanie se caractérise par la présence de pollen de *Brassica napus*, *Helinathus annuus*, *Melilotus* spp. et *Solidago* spp.

Les études scientifiques précitées et les analyses effectuées, qui ont conclu à une combinaison de pollens d'espèces végétales continentales et méditerranéennes, démontrent que l'«Istarski med»/«Istrski med» diffère du miel produit dans d'autres régions géographiques. La présence relative de pollen de différentes espèces végétales contribue également aux caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques spécifiques (couleur, goût, parfum) de l'«Istarski med»/«Istrski med» par rapport aux mêmes types de miel provenant d'autres aires géographiques. En outre, l'«Istarski med» / «Istrski med» se distingue par sa fraîcheur (sa teneur en HMF ne dépassant pas 15,0 % mg/kg) et par sa teneur maximale en eau de 18,6 %. Afin de préserver ces propriétés, l'«Istarski med» / «Istrski med» n'est pas soumis à un traitement thermique intensif, ce qui garantit la préservation des caractéristiques qui lui sont conférées par la flore spécifique de l'aire de production.

5.3 *Lien de causalité entre l'aire géographique et la spécificité du produit*

L'Istrie forme une zone agroécologique unique, particulièrement diversifiée par son relief ainsi que sur le plan pédologique, géomorphologique et climatique. L'interaction entre ces facteurs conduit à une composition florale typique, qui sert de base à la production de différents types de miel. La diversité et la richesse de la composition florale ont une incidence directe sur la spécificité de l'«Istarski med»/«Istrski med», qui se reflète dans ses saveurs et arômes spécifiques. La combinaison des teneurs en pollen des différents miels leur confère des caractéristiques organoleptiques spécifiques (couleur, parfum et goût) différentes de celles des échantillons des mêmes types de miel provenant d'autres aires géographiques. Les apiculteurs d'Istrie ont également contribué à conférer au miel ses caractéristiques spécifiques en apprenant à connaître au fil du temps la composition botanique et les caractéristiques climatiques de chaque microrégion, ce qui leur a permis de suivre avec plus de précision la phénophase de certaines plantes mellifères. En observant attentivement la nature et le climat, les apiculteurs d'Istrie sont en mesure de déterminer avec précision à quel endroit et à quel moment installer les ruches, ou à quel moment procéder à l'extraction du miel, de manière à obtenir de chaque nectar son caractère typique et sa grande pureté. Ces pratiques contribuent donc au caractère nettement monofloral du miel. Les conditions pédoclimatiques particulières de l'aire de production, l'expérience acquise de longue date par les apiculteurs et la tradition de production qui remonte au début du siècle dernier, transmise de génération en génération, font en définitive de l'«Istarski med»/«Istrski med» un produit reconnaissable pour les consommateurs.

Référence à la publication du cahier des charges

https://poljoprivreda.gov.hr/UserDocsImages/dokumenti/hrana/proizvodi_u_postupku_zastite-zoi-zozp-zts/Specifikacija%20Istarski%20med%2026-4-2023.doc

https://www.gov.si/assets/ministrstva/MKGP/PODROCJA/HRANA/SHEME-KAKOVOSTI/CERTIFICIRANI-PROIZVAJALCI-IZBRANA-KAKOVOST/CERTIFICIRANI-PROIZVAJALCI-ZASCITENIH-KMETIJSKIH-PRIDELKOV/Istrski_med_Istarski_med.pdf